



## La Gazette de l'UNSA-Ecologie



### Contactez-nous

**Secrétaire Général**

Éric GOURDIN  
06-08-57-72-62

**Secrétaire Général Adjoint**

Aurélien LEDUC  
06-27-02-55-41

**Secrétaire National**

Yves ROGERIEUX  
06-80-16-30-11

**Secrétaire National Adjoint**

Christophe LEONARDI  
06-25-03-21-59

**Trésorier**

Yannis FALQUE  
06-25-03-20-78

**Trésorier Adjoint**

Damien HOLLARD  
06-27-02-56-60

[unsa.ecologie@ofb.gouv.fr](mailto:unsa.ecologie@ofb.gouv.fr)

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DES PERSONNELS DE L'OFB

Vendredi 4 Février 2022 a eu lieu les dernières assemblées générales de notre association transitoire des personnels de l'Office Français de la Biodiversité.

En effet depuis deux ans, cette amicale dans sa phase transitoire regroupant initialement les deux entités de nos deux ex-établissements a construit à l'issu de plusieurs conseils d'administrations et de très nombreuses réunions de bureau au cours des années 2020 et 2021 les bases de votre future association des personnels.

Environ une centaine d'adhérents ont assistés à cette assemblée générale où avaient donné leurs pouvoirs.

Notre APOFB sera gérée par un conseil d'administration composé de deux collègues (Un de 14 membres issus d'élections au niveau



régional et l'autre de 10 conforme à la répartition des sièges au comité technique)

Après que les élus régionaux aient été cooptés lors de l'assemblée générale, le premier Conseil d'administration de l'APOFB définitive a été désigné.

## Ont été élus respectivement :

- Président : Patrice FRICONNEAU (Elu régional Pays de Loire)
- Vice-Président : Yohann BERA (Elu régional Nord)
- Secrétaire : Xavier LEPAPE (Représentant Force ouvrière)
- Secrétaire adj : Vincent BOURNEL (Elu Régional Nouvelle Aquitaine)
- Trésorier : Patrick DURRIEU (Elu Régional Occitanie)
- Trésorière adj : Corinne HOYEN (Elue Régionale Ile de France).

L'Unsa-Ecologie félicite les élus.



## POURQUOI ADHÉRER À L'UNSA-ECOLOGIE ?

L'UNSA-Ecologie a pour objectif la défense de l'ensemble des personnels des établissements publics, qu'ils soient contractuels ou fonctionnaires en dénonçant les dérives de l'administration vis-à-vis des droits des agents. L'UNSA-Ecologie milite pour la mise en place d'un corps de l'environnement intégrant une véritable police environnementale et valorisant ses missions techniques d'intérêt patrimonial.



**APPEL À COTISATION : Tous ensemble plus forts !**  
Cotisation UNSA-Ecologie : 0,30€ x INM au 1er janvier 2022  
(à savoir : 66,6% déductible des impôts)

Lien (hors Internet Explorer) pour cotisation syndicale : [ICI](#)

